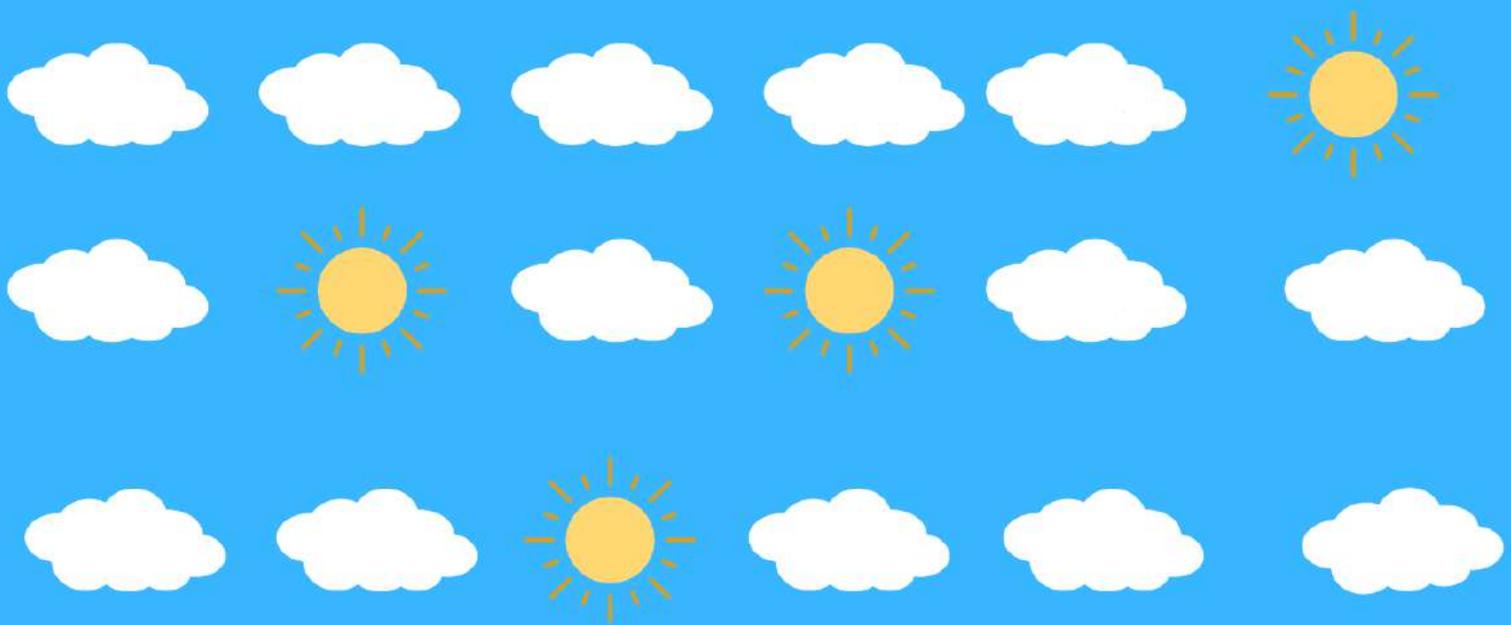


# Projet pédagogique

## Pôle enfance 2023-2024



1, rue Charles Edouard Guillaume 29200 Brest  
02 98 02 44 69 - 06 88 35 66 70  
[contact@planete-loisirs.fr](mailto:contact@planete-loisirs.fr)



## Sommaire

<b>1. Présentation</b>	2
• L'association Planète Loisirs	2
• But du document	2
• Contacts	2
• Nos valeurs éducatives	3
• Organigramme de l'association	5
<b>2. Le projet pédagogique</b>	6
• L'équipe pédagogique : qui la compose ?	6
• Le mot des coordinatrices	7
• Le bilan 2021-2022 :	7
• Les axes pédagogiques 2023-2024 :	9
• Tableau des objectifs et des moyens d'évaluation	10
• Exemple de projet d'activité	10
<b>3. Et concrètement ?</b>	12
• Les locaux	12
• Organisation des groupes	13
• Journée type	14
• Activité	15
• Temps libres	15
• Repas	16
• Repos	16
• Santé	16
• Séjours	17
• Relations aux parents/tuteurs légaux	18
• Inscriptions , tarifs	18
<b>4. Annexes</b>	23
• Tableau des objectifs détaillés	23
• Plan des locaux	27

# 1. Présentation

- L'association Planète Loisirs

L'association Planète Loisirs est une association à but non lucratif soumise à la loi 1901 et reconnue d'utilité publique. Créée en 2002, Planète Loisirs a pour but de favoriser la rencontre et le partage de temps de loisirs pour tous et toutes, quelles que soient la ou les différences. L'association est gérée par un conseil d'administration composé uniquement de bénévoles, essentiellement des parents d'enfants adhérents. Elle est composée de trois pôles : l'enfance, l'adolescence, et le pôle ressources-handicap.

Le pôle enfance de Planète Loisirs est basé dans les locaux du groupe scolaire de Kerbernard, dans le quartier Europe, 1 rue Charles Edouard Guillaume (29200 Brest). L'accueil de loisirs enfance est habilité par le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sport (SDJES), et la Protection Maternelle Infantile (PMI). Il est soumis à une législation et une réglementation spécifiques.

Le centre de loisirs est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les enfants, dès leur scolarisation et jusqu'à 13 ans. L'accueil de loisirs est actuellement habilité à accueillir 64 enfants maximum, dont 32 enfants de moins de 6 ans.

- But du document

Le but de ce document nommé "Projet pédagogique" est de traduire les valeurs de l'association sur le terrain et de définir les objectifs de l'équipe pédagogique pour les années 2023 et 2024. Il présente aussi le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Le projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les enfants, les intervenants et les parents/représentants légaux sur les conditions d'accueil au centre de loisirs. Il sert de référence tout au long des années 2023 et 2024. Le projet pédagogique permet de donner du sens aux activités proposées et aux différents temps de la vie quotidienne.

- Contacts

 02 98 02 44 69 ; 06 88 35 66 70

 [contact@planete-loisirs.fr](mailto:contact@planete-loisirs.fr)

 Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, 09h00-12h00 / 14h00-17h00.

Ils sont situés 1, rue Charles Edouard Guillaume, 29200 Brest.

- Nos valeurs éducatives

Les valeurs éducatives définies par les membres du conseil d'administration de l'association sont les suivantes :



### **Le fait de vivre ensemble, quelques soient nos différences**

- Favoriser la rencontre entre enfants dès le plus jeune âge, porteurs de handicap ou non
- S'adapter au rythme et aux besoins de chacun
- Garantir aux familles un accueil sécurisant



### **Permettre la découverte d'activités variées**

- Etre à l'écoute des envies des enfants
- Etre à l'écoute de l'actualité locale et participer aux événements du territoire
- S'assurer de l'accessibilité des sorties proposées et adapter les activités en fonction des capacités de chacun
- Proposer des tarifs accessibles dans l'objectif d'une mixité sociale



### **Etre un lieu de ressource autour de l'accueil de l'enfant en situation de handicap**

- Partager notre expérience et soutenir les initiatives de mixité
- Accueillir et former/sensibiliser les nouveaux animateurs
- Travailler en partenariat sur les projets
- Etre à l'écoute des parents
- Favoriser l'accueil de chaque enfant dans sa structure de proximité dans l'objectif d'une société inclusive



- Organigramme de l'association



## 2. Le projet pédagogique

- L'équipe pédagogique : qui la compose ?

Subordonnée par le directeur de l'association, Raphaël, l'équipe pédagogique se constitue de 2 coordinatrices, 6-8 animateurs et animatrices et 2 agents d'office et d'entretien.

**Les coordinatrices** : Sterenn et Violette sont comme deux copilotes. Elles donnent les grandes orientations pour le centre de loisirs, notamment :

- organiser des projets, temps forts, sorties et partenariats
- définir, transmettre et maintenir le cadre auprès des équipes et des enfants
- nouer des liens avec les parents (inscriptions, communication)
- recruter et accompagner les animateurs et animatrices
- accueillir et suivre les stagiaires
- commander les repas ; gérer les stocks de matériel, entre autres...

Elles font en sorte que la grande famille fonctionne, et que personne ne se marche sur les pieds.. Mais elles ne pourraient rien faire seules.

**Les animateurs et animatrices** : En moyenne, ils sont 1 adulte pour 5 enfants. La majorité d'entre eux ont le BAFA ou un équivalent, et ceux qui n'ont pas le diplôme ont beaucoup d'autres qualités complémentaires ! Les animateurs de Planète ont :

- un intérêt certain pour les enfants, leur développement et leurs enjeux
- une adaptation à toute épreuve et une écoute sans faille
- la volonté d'assurer au mieux la continuité pédagogique et la sécurité des mineurs
- toujours le dynamisme nécessaire pour proposer des moments de loisirs de qualité aux enfants
- la responsabilité de leur groupes de références
- la possibilité de demander le soutien des coordinatrices pour résoudre des situations parfois difficiles

L'animation est un milieu précaire, alors les animateurs et animatrices qui sont embauchés.e.s à la journée chez nous méritent le respect de tous pour leur engagement !

Les équipes d'animation comptent aussi régulièrement des stagiaires, car l'animation c'est avant tout l'apprentissage sur le terrain. Actuellement, nous pouvons saluer Mael, qui est à Planète en CPJEPS jusqu'en 2024.

**Les agentes d'office et d'entretien** : les enfants les côtoient tous les jours car Céline et Georgiana sont les fées de notre logis :

- elles assurent le service des repas
- elles nous garantissent des espaces de jeux et de repos propres
- elles permettent aux plus petits de toujours trouver des draps qui sentent bons pour la sieste

En bref, elles nous sont clairement essentielles !

C'est grâce à l'ensemble de ces personnes que le projet pédagogique peut vivre.

- Le mot des coordinatrices

Les deux dernières années ont été centrées autour de la création de repères plus forts au centre de loisirs : stabilisation de l'équipe, réaménagement, mise en place de rituels, entre autres. Nous souhaitons aujourd'hui axer les deux prochaines années sur la consolidation de nos partenariats et l'engagement des enfants dans la vie du centre.

Pour ce faire, nous voulons persévérer dans la construction d'un centre de loisirs familial, où chaque enfant à sa place. Nous souhaitons pousser les murs de notre organisation pour que les enfants aient plus de voix aux décisions : activités, solutions aux problèmes rencontrés, projets pour leurs vacances, destination des séjours... Aller vers les conseils d'enfants, où petits et grands apprennent ensemble à aller de l'avant.

Ce que nous souhaitons transmettre, c'est aussi la curiosité et l'envie de l'ailleurs, la richesse de la démarche scientifique et de la culture. Enfin, nous comptons transformer certaines habitudes du centre pour répondre à notre échelle enjeux actuels de développement durable : accroître nos pratiques de réemploi, de tri, de transports en commun par exemple.

- Le bilan 2021-2022 :

Avant d'exposer plus précisément les axes du projet pédagogique 2023-2024, voici un bref bilan de celui 2021-2022. Les axes non atteints sont reportés dans les objectifs 2023-2024.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
<b>Je me repère et me sens en sécurité</b>	Ritualiser le quotidien
	Avoir une parole positive
	Lecture du temps
	Lecture de l'espace
<b>Je fais tout seul</b>	Flécher les coins d'activités et les malles de rangements
	Activités "Pas à pas"
	Mobilier adapté
	Décomposer les temps d'hygiène
	Proposer un rangement personnalisé pour ses affaires
	Entraide en binôme
	J'aide au repas
<b>Je m'exprime</b>	Respect du rythme de chaque enfant
	Temps d'expressions
	Développer la communication non-verbale
	Allers vers les conseils d'enfants
	Rencontre familles
<b>Je découvre mon environnement</b>	Ancrer le centre dans le quartier de Kerbernard - Pen Ar Créac'h
	Etre curieux de son territoire

- Les axes pédagogiques 2023-2024 :

Après le bilan, l'heure de voir les choses en grand ! Voici donc les 3 axes de travail que se fixe l'équipe enfance de Planète Loisirs pour 2023-2024.

**Projet pédagogique 2023-2024**  
**Les grands axes**

- 1. Se sentir concerné : enjeux d'aujourd'hui pour demain**
  - Un centre plus durable
  - Agir pour l'esprit critique
  - Estime de soi et bien-être
- 2. Apprendre ensemble à décider**
  - Vers le conseil d'enfants
  - Le centre, une maison de vacances
  - Pour le droit à la paresse
- 3. Nouer des liens**
  - Favoriser le faire et vivre ensemble
  - Consolider et développer les partenariats
  - Le centre de loisirs : un lieu pour les enfants et les parents
  - Donner envie de voir l'ailleurs



- Tableau des objectifs et des moyens d'évaluation

Ces trois axes sont chacun constitués d'objectifs opérationnels spécifiques.

En pièce-jointe, vous trouverez un tableau détaillant ces objectifs, les moyens mis en oeuvre pour les atteindre ainsi que nos critères d'évaluation et les résultats attendus.

- Exemple de projet d'activité

Autant d'objectifs pour quoi faire ? En nous fixant des lignes directrices, nous sommes plus à même de mener des projets cohérents et complémentaires les uns avec les autres.

Voici deux exemples de projets initiés qui se déroulent sur 2023 et 2024.



**Fête de la musique** : Après une première édition en 2022, on se donne le défi de faire mieux ! Avec les partenaires du territoire Europe (CS Horizon, CS Pen Ar Creac'h, ALSH Kerichen et Menez Paul), nous organisons une fête de la musique des enfants : concert, spectacle, maquillage et numéro d'enfants sur scène. Une fête, une vraie, rien que pour eux ! Cette fête est aussi l'occasion d'initier les enfants à de nouvelles pratiques musicales. En 2022, les enfants avaient suivi un stage de batucada pour les plus grands, et d'éveil musical pour les plus petits par exemple.

**Machines du futur** : Nous avons remarqué l'intérêt du public pour les expérimentations scientifiques lors des sorties mêlant nature et sciences (séjour 7 îles, éco-centre du Trégor, océanopolis, entre autres). Nous allons donc nous plonger dans le monde de l'initiation à la démarche scientifique : découvrir, questionner, tester, comprendre, réinvestir. Nous pensons que la démarche scientifique permet de s'initier à l'esprit critique, l'analyse des informations reçues, la compréhension du monde par son tâtonnement. Aussi, nous partons à sa découverte : visites de FabLab, du Planétarium de Plomeur, menées de diverses expérimentations au centre, et un séjour au Futuroscope et aux Machines de Nantes ! Pour ce projet, nous nous associons à la Maison de Quartier de Bellevue-Kerinou.



Exposition des ouvrages des enfants autour du projet "Qui est-ce?" / décembre 2022

### 3. Et concrètement ?

- Les locaux

Nos locaux sont partagés avec le groupe scolaire de Kerbernard. Nous devons donc chaque mercredi faire et défaire, aménager, puis ranger notre matériel. Pendant les vacances scolaires, nous disposons par contre de tout l'espace pour nous, et nous pouvons alors décorer en fonction des envies et des périodes de l'année.

Voici la liste des pièces que nous utilisons :

**Le matin :** Salle de motricité et salle polyvalente

La pièce d'activité principale est la salle dite "polyvalente". Elle est partagée avec le périscolaire (garderie) de l'école de Kerbernard. Elle est aménagée en différents coins (lecture, jeux de construction, activités manuelles, jeux de société, ...)

**Le midi :** Deux salles de restaurations, une avec du mobilier adapté aux maternelles, une autre pour les plus de 6 ans.

**L'après-midi :** Les 3-5 ans basculent dans l'espace dédié aux maternelles de l'école. Ils disposent de deux salles de



sieste, une grande salle aménagée en coins d'activités, une cour extérieure avec une structure de jeux adaptée. Des toilettes à hauteur d'enfants sont aussi à disposition, comprenant l'accès à une douche.

Les groupes de plus de 6 ans rejoignent les salles du matin (polyvalente et motricité), et bénéficient aussi d'une grande cour extérieure. Ils ont deux toilettes accessibles, dont l'une adaptée au handicap.

**Locaux techniques :** Il existe aussi une buanderie, une cuisine aux normes HACCP, un local de stockage pour le matériel de ménage, deux toilettes réservées aux adultes, deux salles de pause pour l'équipe d'animation, un hall extérieur pour les poubelles et garage à vélo, et un espace de stockage pour le matériel pédagogique.

Nous veillons à sécuriser le centre de loisirs en fermant toutes les portes donnant sur l'extérieur. En pièce-jointe, vous trouverez les plans des locaux, où les zones disponibles pour l'accueil de loisirs apparaissent en vert.

- Organisation des groupes

L'organisation des groupes au sein de l'accueil de loisirs est habituellement réalisée par tranches d'âges, que nous appelons aussi "groupes références" :

- les 3-4 ans qui font la sieste après le repas du midi
- les 4-5 ans
- les 6 ans et plus

Pour le moment, nous n'avons pas de groupe spécifique aux plus de 9 ans. Néanmoins, nous travaillons avec ces enfants autour de passerelles vers le local jeune de Kerinou, et bientôt de Pen Ar Créac'h.



Les enfants de 5 ans sont aussi invités, quand ils sont prêts et s'ils le souhaitent, à partager des moments avec les 6 ans et plus. Ainsi, ils s'habituent en douceur à évoluer vers les groupes des plus grands.

Nous restons très flexibles pour nous adapter aux besoins et envies de chaque enfant, peu importe son âge. Il nous arrive d'accompagner un grand de 8 ans faire la sieste, ou qu'un enfant de 5 ans soit déjà dans le groupe des "6+". Cela dépend des affinités entre enfants et du développement de chacun.e.

Les mercredis matin, tous les enfants présents sont dans les mêmes espaces, tous âges confondus. C'est une question de partage des locaux, mais aussi un choix d'offrir un temps commun à toutes et tous.

Les "groupes de références" sont composés de 15 enfants maximum. Nous avons constaté que les petits groupes favorisent une ambiance plus conviviale, calme et ordonnée. Aussi, ces groupes de références passent la journée ensemble, avec des animateurs attirés. Une relation de confiance peut alors s'installer et les différences de chacun.e peuvent s'exprimer dans un cadre serein et bienveillant. Un groupe restreint permet aussi une meilleure participation de chaque enfant lors des activités, et encourage la prise de parole individuelle.

- Journée type

HORAIRES	ACTIVITÉS
07h45-09h00	<p><b>Le temps de l'accueil</b> : les enfants arrivent et sont accueillis par l'équipe d'animation. Un temps d'échange est réalisé avec les parents/tuteurs si besoin. Une attention est portée à chaque enfant pour connaître leur humeur et comment ils vont.</p> <p><b>C'est un temps libre</b> : les enfants voguent aux occupations qu'ils souhaitent, accompagnés par l'équipe d'animation</p>
09h00-09h30	L'équipe prépare l'activité du matin et <b>rassemble les enfants</b> .
09h30-11h00	<b>Activité</b> : L'équipe d'animation propose un temps d'activité aux enfants volontaires. Cela peut être une activité en salle ou une sortie extérieure. <i>Pour les plus jeunes, le temps d'activités est réduit.</i>
11h00-11h30	<b>Rassemblement</b> : les groupes de référence se retrouvent pour un petit bilan de la matinée et le rangement des salles occupées si besoin.
12h00-13h30	Les deux autres groupes <b>mangent</b> entre 12h et 13h30. Il y a trois salles : celles des 3-4 ans, celle des 4-5 ans et celle des 6 ans et +
13h30-15h30 (3-5 ans) 13h30-14h00 (6 ans et +)	<p><b>Temps de repos</b> : Sieste pour les plus petits, réveil à 15h30 max.</p> <p>Les plus grands sont amenés à réaliser des activités calmes, ou animés par des ateliers de yoga, relaxation, jeux de confiance.</p>
14h00-14h30	L'équipe prépare l'activité de l'après-midi et <b>rassemble les enfants</b> . Les salles sont aménagées en fonction du programme. Les enfants se préparent s'il y a une sortie (affaires, toilettes, rangement...)
14h30-16h00	<b>Activité</b> : L'équipe d'animation propose un temps d'activité aux enfants volontaires.
16h00-16h30	<p><b>Goûter</b> (fruit, eau, féculent)</p> <p>Le goûter est aussi un temps de bilan de l'activité qui vient de se terminer.</p>
16h30-18h15	<p><b>Temps libre et d'aération</b></p> <p>Coins d'activités</p> <p><b>Départ des enfants</b> : échanges avec les parents.</p>
18h15 – 18h30	<p><b>Rangement</b> du centre et du matériel</p> <p><b>Bilan</b> équipe</p>

- **Activité**

L'activité n'est pas au centre du fonctionnement de Planète Loisirs. Elle n'est pas un but en soi. Un enfant est libre de participer ou non à chaque activité proposée chaque jour par l'équipe. Nous considérons l'activité comme un support à l'apprentissage de la vie en collectivité, et comme moyen pour accéder aux loisirs.

Aussi, nous avons décidé de ne pas faire de programme fixe à la journée. D'une part, avoir un planning à la journée avec deux activités par tranches d'âge demande beaucoup de communication interne que la composition de l'équipe ne nous permet pas aujourd'hui. De plus, ce choix nous permet de laisser une place aux enfants, aux envies spontanées, aux caprices de la météo. Nous avons un planning en interne mais il change au fil grés des humeurs des groupes.

Nous proposons cependant un fil conducteur pour chaque période. Cela aide parents, équipes et enfants à se projeter dans les journées au centre de loisirs. Nous indiquons aussi les temps forts et les sorties programmées (spectacle, visites, piscine...) s'il y en a. Ainsi, nous espérons replacer l'activité à sa juste place, et proposer aux enfants de vivre un projet de centre plutôt qu'un programme d'activité.

Afin de nourrir ce projet, nous proposons un panel de temps riche et varié aux enfants, où les sorties du centre et du quartier sont privilégiées. En complément de nos compétences internes, et parce que les interventions extérieures sont toujours un renouveau, nous organisons aussi régulièrement des stages sur des pratiques spécifiques (construction bois, cirque, danse, musique, théâtre...)



- **Temps libres**

Dans la même idée, nous donnons une importance égale aux temps libres qu'aux temps d'activités structurées par les animateurs. Les temps libres sont les temps où l'enfant se dirige

vers le coin d'activité qu'il souhaite, ou peut aussi décider de ne rien faire du tout. Ce n'est pas un temps sans encadrement, mais les animateurs ont la consigne de laisser les enfants être moteurs de leurs jeux, même si cela peut être parfois déroutant.

## ● Repas

Les repas sont approvisionnés par la cuisine centrale Elixor. Il est possible de demander un régime sans porc, nous les prendrons en compte pour les réservations des commandes. Par contre, Sodexo ne propose **pas d'alternative végétarienne ou végétalienne**.

Concernant les allergies et régimes spécifiques, il est impératif de nous le signaler dans les documents d'inscriptions afin que nous puissions trouver des solutions ensemble.

Les enfants mangent avec un adulte à leur table, et se servent seuls. Ainsi, ils apprennent à évaluer et partager les quantités. Les animateurs invitent les enfants à goûter à tous les plats. Si l'enfant s'y refuse totalement, nous n'insistons pas. Les enfants débarrassent leur table.

Pour le goûter, nous proposons un fruit, de l'eau, et un féculent (pain, biscuit). Nous réalisons la préparation du goûter (épluchures, découpe, etc.) avec des enfants volontaires. De manière régulière, ce sont les enfants qui cuisinent eux-mêmes leur goûter (sablés, gâteaux au chocolat, crêpes...). Nous souhaitons éliminer le plus de sucre possible de nos goûters, et évitons au maximum les biscuits de commerce. Nous ne donnons plus de sirops non plus.

## ● Repos

La vie en collectivité c'est fatigant. Aussi, le repos est considéré avec attention à Planète Loisirs. Tous les enfants sont invités à participer à un temps calme après le déjeuner. Chaque enfant est libre de s'allonger. Si les petits vont automatiquement à la sieste, un enfant plus grand peut aussi y aller s'il en formule le besoin.

Le repos ce n'est pas seulement dormir. C'est aussi ce que nous nommons "temps calme", soit toute activité ne faisant pas de bruit, permettant la lecture, la discussion, l'écoute d'histoire ou de musique, la relaxation.



## ● Santé

### Traitement

L'équipe de permanents s'engage à respecter un traitement seulement sous la réception d'une ordonnance à jour. Aucun médicament ne sera administré sur le centre sans présentation de l'ordonnance correspondante. Pour des raisons de sécurité et de droit, l'automédication n'est pas autorisée. Dans le cadre de la nécessité d'un protocole P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé), celui-ci devra être remis à la structure puis stocker dans un réfrigérateur différent que pour le repas du reste du groupe.

La direction du centre se charge du suivi sanitaire des enfants au regard des renseignements mentionnés sur la fiche sanitaire remplie.

### Maladie

Les enfants ne peuvent être accueillis au centre en cas de fièvre, de maladie contagieuse. En cas de maladie contagieuse (gastro-entérite, bronchite, grippe, varicelle, COVID19), les délais d'éviction sont à respecter conformément à la législation en vigueur. Dans la situation où l'enfant est porteur de poux, il faudra le signaler à l'équipe d'animation afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Si la maladie survient durant l'accueil, la direction contacte les parents ou le responsable légal. Dans le cas où ils ne sont pas joignables, le responsable prévient soit le médecin traitant indiqué sur la fiche sanitaire, soit un autre médecin disponible, soit le SAMU, soit l'hôpital le plus proche si cela est jugé nécessaire.

### Accident

En cas d'accident survenant sur la structure, la procédure est la suivante :

1. Assurer les premiers soins à l'enfant
2. En cas de besoin prévenir le SAMU
3. Prévenir les parents ou le responsable légal
4. Déclarer l'accident auprès de l'association et de sa compagnie d'assurance (MAIF)

Votre enfant est assuré sur le centre de loisirs grâce à l'adhésion de 25 euros fournis à l'inscription.

### Frais de santé

L'ensemble des frais de santé occasionnés par l'intervention d'un médecin ou des services d'urgence est à la charge de la famille.

### Epilepsie

En cas de crise(s) d'épilepsie ayant lieu sous la responsabilité des équipes du centre de loisirs, que ce soit au sein du centre ou en sortie ou en séjour, la procédure est toujours la suivante :

1. Mise en sécurité de l'enfant
2. Noter l'heure de début de crise
3. Appel au SAMU
3. Prévenir les parents ou le responsable légal

**Le SAMU sera toujours contacté en cas de crise**, même jugée "mineure". C'est le médecin du SAMU qui décide de l'hospitalisation de l'enfant ou non. L'équipe ne fait qu'appliquer les consignes médicales reçues.

## ● Séjours

Planète Loisirs met les départs en vacances au cœur de son projet. Parce qu'ils sont un moteur d'émancipation et de vivre-ensemble, nous mettons tout en œuvre pour organiser un maximum de séjours lors des vacances. Les séjours ont généralement lieu dans l'environnement proche de la région brestoise, afin de faciliter le départ et de baisser les coûts.

Chaque séjour dépend de son propre projet pédagogique, hormis les séjours désignés comme "activité accessoire" par la SDJES.

Les parents/tuteurs reçoivent toujours les informations logistiques en amont du séjour. Pour la majeure partie de nos séjours, une réunion d'information spécifique est mise en place. Le départ de l'enfant est sous réserve du bon règlement des arrhes demandées.

- Relations aux parents/tuteurs légaux

Nous considérons les parents/tuteurs légaux comme nos premiers partenaires. Aussi, nous comptons sur vos retours pour améliorer notre pratique, et nous nous engageons à vous faire des retours réguliers concernant vos enfants au centre de loisirs. Nous sommes à votre disposition pour échanger dans le respect de chacun.e.

Si une personne autre que les parents/tuteurs autorisés se présente pour récupérer l'enfant, l'animateur doit impérativement lui demander sa pièce d'identité et va vérifier si la personne est habilitée à partir avec l'enfant.

Si le nom de la personne n'apparaît pas dans le dossier de l'enfant, l'animateur se doit d'appeler le numéro inscrit sur la fiche sanitaire, demander le lien avec la personne s'étant présentée, ainsi qu'un justificatif écrit autorisant exceptionnellement la personne à partir avec l'enfant. Dans le cas où le parent ne répond pas, l'animateur n'est pas autorisé à laisser partir l'enfant avec cette personne. Dans le cas où le parent refuse le départ avec cette personne, l'animateur doit prévenir la personne qu'elle ne peut partir avec l'enfant, la reconduire vers la sortie et au besoin appelle la Police.

Enfin, si les responsables légaux de l'enfant ou la personne censée récupérer l'enfant ne se présentent pas à l'heure de fermeture (18h30), et ne répondent pas au téléphone, l'équipe est en droit d'accompagner l'enfant au poste de police. Pour un retard trop important et sans nouvelles, cette démarche est automatiquement mise en place.

- Inscriptions , tarifs

Nous nous engageons à donner les documents d'inscriptions et de communication 20 jours avant le début de chaque période. **Les inscriptions au centre de loisirs doivent se faire via le portail famille dans les délais impartis**, pour garantir un accueil bien organisé et sécurisé.

#### Conditions d'inscription

Avant toute inscription, une rencontre sera programmée avec les responsables. Il est possible d'inscrire les enfants à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Le projet de l'association favorise l'accueil des enfants en situation de handicap et la demande importante d'inscriptions oblige l'équipe à mettre en place un roulement. Cela nous permet aussi de conserver la richesse de notre projet inclusif, et de



répondre aux enjeux de sécurité spécifique parfois important (vigilance accrue, accompagnement individuel renforcé). L'inscription s'effectue auprès de l'équipe de permanents, les documents obligatoires préalables à l'inscription sont :

- Fiche d'inscription,
- Fiche sanitaire,
- Certificat médical précisant que les vaccins sont à jour et que l'enfant est apte à pratiquer une activité sportive,
- Attestation du quotient familial,
- Règlement de l'adhésion associative de 15 euros (déductible des impôts)
- Attestation MDPH le cas échéant

Si l'ensemble de ces documents ne sont pas transmis, le centre de loisirs n'accueillera pas l'enfant.

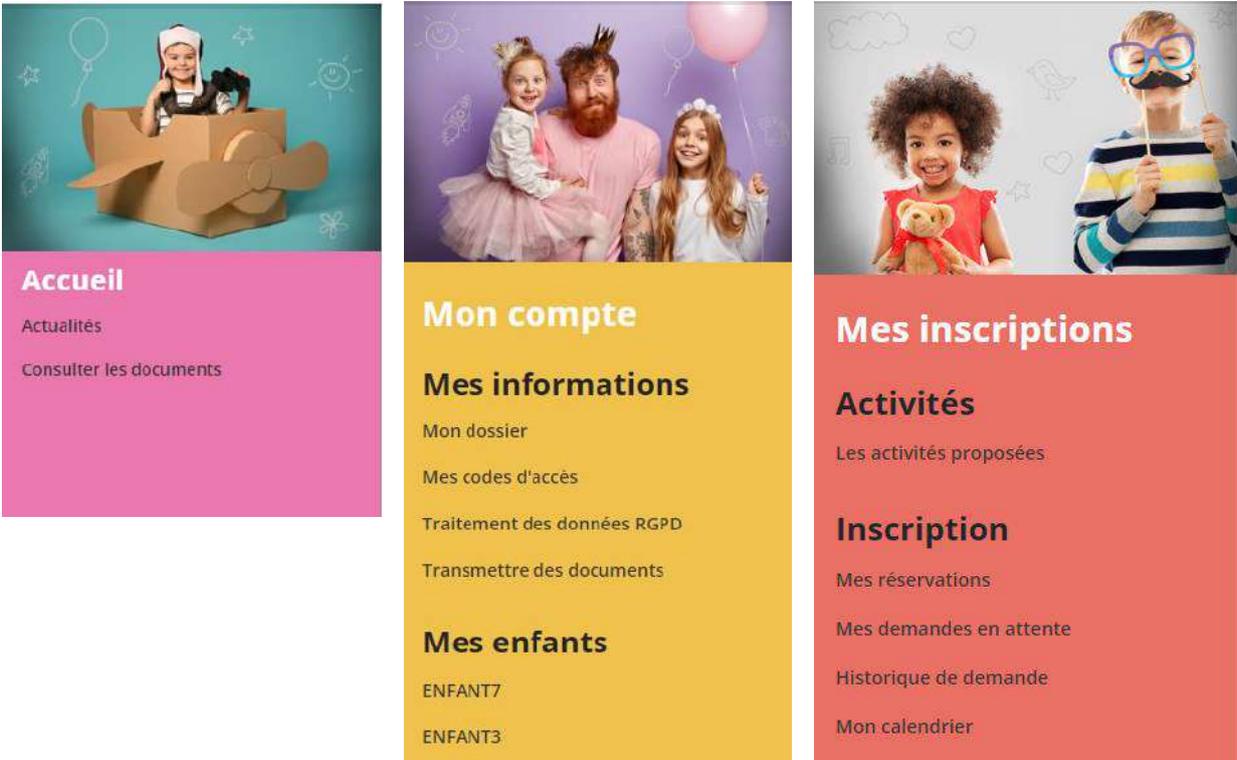
### Tarifs

Les tarifs au centre de Planète Loisirs sont les suivants :

	<b>Quotient familial</b>	Tarif ½ journée	Tarif journée (avec repas)	Repas
CODE 1	QF < 400	1 €	3 €	1 €
CODE 2	401 – 700	3 €	6,50 €	3 €
CODE 3	701 – 945	4.50 €	9.50 €	3 €
CODE 4	946 - 1190	6.50 €	12.50 €	3 €
CODE 5	1191 – 1435	8 €	14.50 €	3 €
CODE 6	QF > 1436	10 €	16.50 €	3 €

## Portail famille

Après réception d'un dossier d'inscription complet, l'équipe vous ouvre un accès au portail famille de l'association. C'est là que vous allez gérer les informations de votre compte ; préinscrire, inscrire, désinscrire vos enfants aux différentes activités proposées.



**Accueil**

- Actualités
- Consulter les documents

**Mon compte**

**Mes informations**

- Mon dossier
- Mes codes d'accès
- Traitement des données RGPD
- Transmettre des documents

**Mes enfants**

- ENFANT7
- ENFANT3

**Mes inscriptions**

**Activités**

- Les activités proposées

**Inscription**

- Mes réservations
- Mes demandes en attente
- Historique de demande
- Mon calendrier

Il fonctionne comme un drive. L'équipe valide vos demandes dans un second temps. Pour le moment, l'association n'a pas activé la fonctionnalité "paiement" du portail famille. Aussi, vous devez passer au bureau pour régler.

## Nous ne sommes pas dans l'obligation d'accueillir un enfant non inscrit au préalable.

Nous ne sommes pas responsables du fait que votre enfant n'ait "plus de place" si l'inscription est tardive via le portail famille. Nous n'avons pas l'obligation de valider une inscription tardive/hors délai (**moins de 48 heures avant la date souhaitée**). Pour des questions de sécurité, d'organisation, de logistique, nous pouvons être amené à la refuser.

Lors des sorties prévues, il est impératif d'arriver à l'heure. En cas de retard, nous ne garantissons pas la participation de votre enfant à la sortie.

## Facturation et paiement

La facturation est mensuelle ; elle vous sera envoyée par voie postale ou bien par mail, l'association vous prie d'observer vos mails ainsi que les spams. Les paiements peuvent s'effectuer sous différentes formes :

- o Chèque,
- o Chèque CESU / ANCV,
- o Espèces,
- o Virement

**Le règlement des factures se fait uniquement auprès de l'adjointe administrative au siège social de l'association. Aucun règlement n'est accepté directement auprès des équipes d'animateur/animateuses.** En cas de difficultés financières, l'équipe reste à l'écoute pour envisager une solution. Pour certains projets et séjours, un acompte de réservation sera demandé. **En cas de non paiement, nous pouvons refuser l'accueil des enfants.**

### Absence

Toute absence non justifiée de l'enfant (certificat médical par exemple) est facturée par principe d'occupation de la place. Cette règle est valable lors de fréquentation occasionnelle. Afin d'éviter cette situation, nous vous invitons à prévenir le centre de toute absence de votre enfant au plus vite. Vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant via le portail famille jusqu'à **72 heures en amont**.



**A bientôt !**



## 4. Annexes

- Tableau des objectifs détaillés

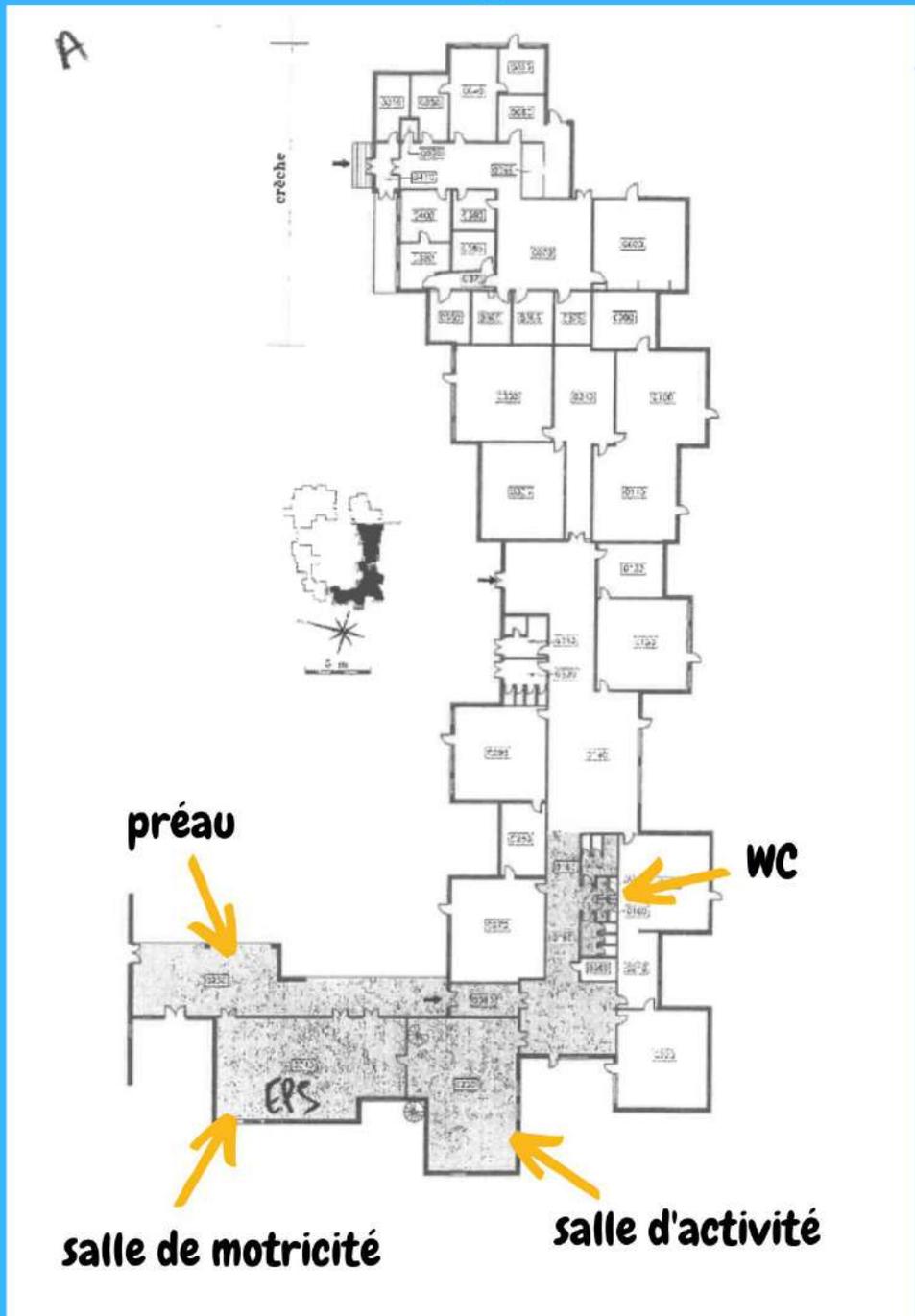
Intentions	Objectifs généraux	Objectifs opérationnelles	Indicateur d'évaluation	Résultats attendus
<p>Se sentir concerné : enjeux d'aujourd'hui pour demain</p>		<p>Mise en place du recyclage/tri dans les salles d'activité et d'office</p>	<p>Mise à disposition effective du matériel de tri</p> <p>Utilisation des sacs de tri mis à disposition dans les salles d'activités</p> <p>Tri des contenants des repas et recyclage</p>	<p>Que le centre de loisirs soit un lieu de réflexion et d'avancées communes entre enfants et adultes autour de la compréhension et de l'adaptation de nos quotidiens face aux enjeux du développement durable (consommation, gaspillage, changement climatique...). Compréhension des changements effectués par tous et toutes. Participation à la prise de conscience de chacun et chacune.</p>
	<p>Un centre plus durable</p>	<p>Diminution des consommables "etables" (feutres, papier...) utilisés par période</p> <p>Achat et utilisation de matériaux plus durables, comme les crayons bois au lieu des feutres</p>	<p>Part de nos déplacements en transports en commun (objectif 3/4 des déplacements au sein de BMO sont réalisés en transports en commun )</p>	
	<p>Mettre en avant le réemploi au sein du centre (ex. brouillon / bric à brac)</p>	<p>Mise en place et régularité des temps "Papotons", nombre de participants, qualité des échanges</p>		
	<p>Augmenter la part des transports en commun dans nos actions</p>	<p>Nombre de participants aux animation médiathèque et qualité des temps en bibliothèque</p> <p>Nombre de projets mis en œuvre en ce sens, diversité et qualité de ces derniers Adhésion des enfants aux projets</p>		
	<p>Temps d'échanges "Papotons" et de débats au sein du centre</p>	<p>Animation régulière avec les médiathèques</p> <p>Projets liés aux enjeux des médias et la démarches dite "scientifique"</p>	<p>Projets en lien avec la valorisation de soi via le sport</p>	<p>Favoriser l'esprit critique des enfants, apprendre à discuter et à analyser les informations reçues. Valoriser et faire vivre la démarche scientifique au sein du centre. Valoriser la compréhension du monde et la curiosité par l'expérimentation et le tâtonnement.</p>
<p>Agir pour l'esprit critique</p>	<p>Projets en lien avec la valorisation de soi via le sport</p>	<p>Projets en lien avec le bien-être et l'alimentation (équilibre alimentaire, produits valorisants, découverte des goûts, jardinage...)</p>	<p>Nombre de projets mis en œuvre en ce sens, diversité et qualité de ces derniers Adhésion des enfants aux projets</p>	<p>Participer aux messages de santé publique "manger, bouger", dans un cadre ludique, pour des enfants sensibilisés au bien-être et à l'estime de soi via l'alimentation et le sport</p>
<p>Développer l'estime de soi et le bien-être</p>				

Intentions	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateur d'évaluation	Résultats attendus
Apprendre ensemble à décider	Vers le conseil d'enfants	Temps de réunions collectives où l'on exprime ce qui nous dérange/ce qui nous plaît au centre de loisirs à la fin de chaque période (1/période)	Mise en place et régularité des réunions. Nombre de participants. Répartition des prises de parole. Qualité de l'ambiance et de l'écoute entre participants.e.s	Que les enfants soient acteurs de leur loisirs et décisionnaires de leur quotidien. Que les enfants et adultes puissent expérimenter collectivement des formes de prises de décisions et de démocratie à l'échelle du centre. Que les enfants se sentent impliqués dans la vie de leur centre, qu'ils puissent critiquer ou encourager des démarches initiées et participer à l'amélioration du fonctionnement collectif.
		Consultation et bilan journaliers lors des temps de rassemblements (matin et goûter)	Degré et qualité de participation des enfants lors des rassemblements	
		Mise en place de commissions décisionnaires pour les liens : activités, goûters, séjours, investissements	Existence et bon fonctionnement des commissions (nombre de volontaires, modes de décisions équitables, compréhensions des choix par et pour les enfants)	
	Le centre, une maison de vacances	Outils imaginés expliquant le fonctionnement du centre (qui fait quoi, quelle place à chacun.e, règles de vie)	Réalisation des outils, compréhension et participation/adhésion du public.	Que les enfants voient le centre comme un endroit qui est aussi "chez eux", ce qui implique des décisions et ... des responsabilités ! Que les enfants soient responsabilisés et initiés au respect de tous et toutes et du matériel en participant à y prendre soin au quotidien (rangement, nettoyage surface, ...) Que les enfants appliquent au centre les valeurs de partage des tâches et d'équité. Que le centre conserve un esprit familial et des liens de confiance et de respect entre tous ses acteurs et actrices.
		Tableau des tâches au sein des salles d'activités pour la participation de chacun.e	Degré de participation volontaire du public, compréhension de l'outil, partage effectif des tâches	
		Définir un esprit familial entre tous les acteurs du centre	Chaque enfant reçoit la même attention individuelle et chaque parent a confiance dans l'équipe pédagogique. Qualité des échanges entre participants.	
	Défendre le droit à la paresse	Respect du rythme de chaque enfant et écoute active	Degré d'expression des enfants : ils disent s'ils sont fatigués, ou s'ils ont besoin de plus de temps. Respect de ce qui est exprimé.	Les enfants osent dire, les adultes les écoutent. Les enfants ne se sentent pas obligés de participer aux activités proposées. Le "rien faire" et l'activité sont autant valorisés l'un que l'autre. Les temps de loisirs ne sont pas considérés que comme des temps "d'activités". Les apprentissages sont reconnus dans les temps de "rien".
		Mise en place d'alternatives aux animations proposées (coin calme, salle sensorielle, temps pour buller)	Alternatives effectives aux temps dits d'activités, et valorisation du "rien faire" quand il est choisi.	
		Respect du choix des enfants	Respect effectif des choix des enfants, non jugement de l'équipe éducatrice	

Intentions	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateur d'évaluation	Résultats attendus
<b>Nouer des liens</b>	<b>Promouvoir le faire et vivre-ensemble, par les arts et la culture</b>	Mise en place de projets en lien avec les arts et la culture comme outils du vivre-ensemble, d'expériences collectives	Nombre, qualité et pertinences des projets menés en ce sens	
	<b>Consolider et développer les partenariats sur le territoire</b>	Menée de projets en partenariats avec les structures voisines	Ancrage dans le quartier, nombre de partenaires, nombre de projets initiés et/ou développés avec les structures voisines	
	<b>Le centre de loisirs : un lieu pour les enfants et leurs parents</b>	Temps de convivialité (café parents, temps forts) où les enfants et les parents passent du temps ensemble via le centre de loisirs	Fréquences, taux de participation et qualité des temps de convivialité. Satisfaction des participants (questions directes et questionnaires)	Maintenir la dynamique partenariale pour favoriser la rencontre de l'autre et l'expérience collective. S'aérer, sortir du centre et du quartier pour s'ouvrir à des réalités diverses, à d'autres modes de vie, modes de faire. Susciter la curiosité des enfants et participer à leur ouverture "hors quartier"
	<b>Donner l'envie de voir l'ailleurs</b>	Des activités tournées vers l'extérieur (rallye-photo ; courses d'orientation ; ...)	Nombre d'activités organisées en extérieur	
		Rencontre d'autres enfants du territoire	Fréquence et qualités des inter-centre / nombre de séjour coorganisés avec une autre structure	
		Sorties du centre de loisirs (dont activités accessoires)	Nombre de sorties et qualités des sorties proposées (plage, escalade, vélo...) Nombre d'activités accessoire (nuitées) organisées, pertinence et qualité de ces dernières	

- Plan des locaux

## Chez les grands



# Chez les petits

